



OFFRE D'EMPLOI COORDONNATEUR(TRICE) DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

La Municipalité de Plaisance est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) des loisirs, de la culture et des communications. La personne sera formée afin de devenir autonome pour effectuer les différentes tâches.

RESPONSABILITÉS : Sous l'autorité du directeur général, le coordonnateur(trice) participera à l'identification des besoins du milieu. Il élaborera, mettra en place et surveillera les diverses activités sportives, communautaires et culturelles.

HORAIRE DE TRAVAIL : 35 heures/semaine (Horaire variable incluant, soirs, fins de semaine et jours fériés).

CONDITIONS SALARIALES : Selon la grille salariale et selon les politiques organisationnelles.

ENTRÉE EN FONCTION : Début février

Pour plus d'informations concernant ce poste, veuillez visiter notre site web au www.ville.plaisance.qc.ca onglet « Administration et finances – Offres d'emploi »

Si le poste à combler vous intéresse, vous devez envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 15 janvier 2024 à l'adresse courriel suivante : dg@villeplaisance.com